QUAND L'ADDITION EST TROP SALÉE…
PETITION AIDE A LA RESTAURATION

Suite à l'augmentation de 26 % du restaurant EOGN de Melun **(+ 350 € environ par an**), le syndicat CGT a adressé une lettre ouverte au Président du Conseil départemental, lui demandant :

- une augmentation significative de la participation du Département pour les agents continuant malgré tout à déjeuner à l'EOGN. Actuellement à 2,64 € pour les indices les plus bas (indice majoré inférieur à 464) et seulement 1,50 € pour les autres ;
- de donner la possibilité aux agents de **choisir** entre le restaurant de l'EOGN ou les tickets restaurant ;
- d'augmenter la valeur du ticket restaurant ainsi que la participation de la collectivité qui peut s'élever à 5,37 € au lieu de 3 € actuellement.

Ce n'est pourtant pas un « luxe » que de bénéficier d'aide pour la restauration. Les sites départementaux sont éparpillés, les restaurations collectives rares et chères, les tickets restaurant au minimum et les salaires n'augmentent pas à proportion du coût de la vie…

D'autres départements ont fait des choix plus avantageux pour leurs agents :

- **au CD 93** : le prix du repas cantine est à 8 €, **les agents ayant l'indice le plus bas ne règlent que 2,67 € ;**
- **au CD 78** : **les tickets restaurant sont à 7,50 €** avec **participation employeur à 60 %** soit **4,50 €** de participation. Dans leurs restaurants inter-entreprises de Guyancourt et de Versailles, **le CD participe pour 4,50 € au droit d'entrée.**

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Les agents signataires de cette pétition vous demandent :

De porter la participation employeur à même niveau, quel que soit le mode de restauration choisi. Les agents auraient alors un **traitement égalitaire** de leurs frais de restauration. Cela nécessite :

- **d'augmenter** la valeur du **ticket restaurant à 8 €** et la **participation de la collectivité à 5,37 €.** La charge revenant à l'agent serait de **2,63 €**
- **d'augmenter** significativement la participation du Département au prix des repas dans les restaurants collectifs
- de donner la possibilité aux agents de **choisir** entre le restaurant collectif ou les tickets restaurant

D'accorder des **tickets restaurant aux agents travaillant dans les collèges** les jours de permanence.

Nom, Prénom	Direction/Service	Signature

Syndicat CGT des Personnels du Conseil Départemental de Seine-et-Marne – cgt@departement77.fr –
Site : http://departement77.reference-syndicale.fr/ - Facebook : CGT-des-Personnels-du-CG77

QUAND L'ADDITION EST TROP SALÉE…
PETITION AIDE A LA RESTAURATION

Nom, Prénom	Direction/Service	Signature

Syndicat CGT des Personnels du Conseil Départemental de Seine-et-Marne – cgt@departement77.fr –
Site : http://departement77.reference-syndicale.fr/ - Facebook : CGT-des-Personnels-du-CG77